

France-Saint-Paul: Mobile-telephone services

OJ S 22/2016 02/02/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Saint-Paul

Postal address: 22 rue du Sémaphore — CS 51015

Town: Saint-Paul

Postal code: 97864

Country: France

Contact person: Service commande publique

E-mail: marches.publics@mairie-saintpaul.fr

Telephone: +33 262459150

Fax: +33 262459187

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.mairie-saintpaul.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marchespublics.mairie-saintpaul.re:8080/SIS-ePP-prod-interface>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de services de téléphonie mobile.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 5: Telecommunications services

Main site or place of performance: Territoire de la commune de Saint-Paul, 97864 Saint-Paul.

NUTS code FR940 Réunion

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT:

Range: between 200 000 and 600 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché de services de téléphonie mobile comprend les abonnements, les coûts de communication, les services et options, la fourniture des terminaux.

Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes monoattributaire en vertu de l'article 77 du Cmp. Il est passé pour une durée d'un an renouvelable tacitement 3 fois maximum sans que sa durée totale ne dépasse 4 ans.

II.1.6. CPV code(s)

64212000 Mobile-telephone services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché à bons de commande sera exécuté dans les limites d'un montant minimum annuel de 50 000 EUR HT et d'un maximum annuel de 150 000 EUR HT.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 200 000 and 600 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché est passé pour une durée d'un an (12 mois) à compter de sa notification et renouvelable trois (03) fois, par reconduction tacite, sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder quatre (04) ans.

Le contrat initial pourra faire l'objet d'une modification par avenant en application de l'article 20 du Cmp.

Des marchés complémentaires dont les prestations ne figurent pas dans le marché initial, ou des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, pourront être passés sans mise en concurrence et sans publicité pour autant qu'ils répondent aux conditions mentionnées dans l'article 35 II du CMP.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de règlement est le virement avec un délai global de paiement prévu à l'article 98 du code des marchés publics soit 30 jours à compter de la réception de la facture à la division de la comptabilité et du budget. Le financement de la prestation est assuré par le budget général de la collectivité sur ses fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

En vertu de l'article 51.6 du code des marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

En vertu de l'article 51.2 du code des marchés publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Les délais d'exécution sont plafonnés et ne pourront pas dépasser 20 jours.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — La lettre de candidature ou le formulaire Dc1 dûment complété (e) et signé(e) en original.

— la copie du ou des jugements prononcé à cet effet si l'entreprise est en redressement judiciaire (article 44-1 du Cmp);

— Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (article 44-2 du Cmp); Formulaire DC 1 dûment signé.

— les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (article 45-I du Cmp) et à signer des marchés publics (Un extrait K bis ou document équivalent, désignant la personne qui signe les pièces du marché ou délègue la signature. Dans ce dernier cas, une délégation de pouvoir datée et signée du délégant doit accompagner le document relatif aux pouvoirs);

— Le cas échéant des renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L 5212-1 à L 5212-4 du Code du travail (article 29 de la loi no2005-102 du 11.2.2005

pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées — article 45-iv du Cmp);

—Les documents ou attestations figurant à l'article D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail (article 46-I, 1° du Cmp); ces pièces sont à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché;

— Les certificats et les déclarations sur l'honneur en matière d'obligations fiscales et sociales (article 46-I, 2° du Cmp); le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles; Formulaire Dc2 dûment complété.

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels: Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

—Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les références données seront de préférence représentatives de la prestation objet du marché.

—déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

—Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agrément: copie de sa licence d'opérateur de télécommunications L33-1 ou L34-1 ou L35-1 ou équivalent délivrée par l'autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep) ou copie d'extrait du Journal Officiel en attestant.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60

2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.3.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 18 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Variante:

Les variantes sont expressément autorisées, les prestations de téléphonie mobile étant particulièrement évolutives.

Les variantes financières permettent au candidat de préciser les éventuelles autres

stipulations tarifaires susceptibles d'être adaptées à la collectivité.

Les variantes techniques sont autorisées au vu de l'évolutivité des technologies de la télécommunication.

En application de l'article 50 du Code des Marchés Publics (Cmp), pour présenter une variante, le candidat doit présenter l'offre de base. Les variantes éventuelles sont donc à présenter en plus de l'offre de base. L'Offre de base correspond aux spécifications du CCTP et du BPU.

Chaque candidat n'est autorisé à présenter qu'une seule offre de variante.

Exigences minimales de la variante: Tout le CCTP doit être respecté à titre d'exigences minimales

La réversibilité de la solution doit être proposée

Les variantes peuvent concerner les abonnements, les tarifications, le matériel, le type de réseau

Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations incluant l'exécution des variantes proposées, ne pourra surseoir aux délais d'exécution fixés par le pouvoir adjudicateur.

La variante sera analysée selon la même méthode que l'offre de base et sera classée au regard des critères de jugement des offres.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature:

— production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières (voir article 3.1 du présent Rc);

— production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché quel que soit le lien existant entre ces opérateurs et lui;

Liens juridiques possibles: Ces opérateurs peuvent prendre les formes suivantes:

En cas de sous-traitance: le candidat pourra notamment faire état des capacités d'un ou de plusieurs sous-traitants et justifier du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché par un engagement écrit des parties ou par le biais d'une déclaration de sous-traitance (cf.

Formulaire DC 4 « déclaration de sous-traitance » dûment complété et signé pour les parties. Ce document est disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) et devront être produites pour chaque sous-traitant les pièces réclamées à l'article 3.1 du présent RC.

En cas de groupement chaque membre du groupement devra fournir les pièces réclamées à l'article 3.1 du présent RC et le mandataire devra être habilité et désigné clairement par l'ensemble des contractants. Le mandataire devra préciser dans le formulaire Dc1 la forme du groupement, la désignation du mandataire et produire les habilitations nécessaires pour représenter les candidats membres du groupement si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres du groupement. Le Dc1 devra être signé par chaque membre du groupement. Les candidatures seront sélectionnées sur la base des niveaux de capacités professionnelles, techniques et financières au regard des documents suivants:

—La copie du ou des jugements prononcé à cet effet si l'entreprise est en redressement judiciaire (article 44-1 du Cmp);

—Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

—Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

—Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat

dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
—Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
—Preuve d'une assurance pour les risques professionnels: Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité.
—Agrément: copie de sa licence d'opérateur de télécommunications L33-1 ou L34-1 ou L35-1 ou équivalent délivrée par l'autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep) ou copie d'extrait du Journal Officiel en attestant.
En application du deuxième alinéa de l'article 52 I du code des marchés publics, ne seront pas admises les candidatures qui ne seront pas recevables en application des articles 43, 44, 45, et 46 du code des marchés Publics.
Il est précisé que les entreprises qui ne présentent pas les niveaux de capacités professionnelles, techniques et financières liés et proportionnés à l'objet et à l'importance du marché seront éliminées
L'Heure limite de réception des offres (12:00) s'entend en heure locale-ile de La Réunion.
Modalités de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des offres:
Conformément à l'article 56 du code des Marchés Publics,
Les candidats ont le choix entre:
— soit le support papier:
Toute demande de dossier de consultation et tout dépôt de candidature et d'offre s'effectuent aux coordonnées suivantes:
Mairie de Saint-Paul
Service des Marchés Publics
22 rue du Sémaphore, Cs51015-.....
97864 Saint Paul Cedex
Tél. 0262 45 91 50 Fax: 0262 45 91 87
— soit de façon dématérialisée:
Pour le téléchargement du DCE (formats bureautiques courants) et le dépôt des offres
Sur le site <http://www.marchespublics.mairie-saintpaul.re:8080/SIS-ePP-prod-interface>
disponible 24/24 h et 7/7jours, selon modalités figurant au règlement de la consultation.
Le téléchargement est conditionné par une inscription préalable de l'entreprise sur le site.
Un guide utilisateur est mis à disposition des candidats sur le site.
Des aléas techniques peuvent rendre ce site momentanément indisponible
En cas de difficulté technique sur le site, contacter:
Commune de Saint Paul — direction TIC- tel: 02 62 45 91 20
Tout autre procédé de demande de DCE ou de transmission des offres (par courriel ou sur support physique informatique) est interdit, sauf en cas de copie de sauvegarde
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 28.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de La Réunion- secrétariat du greffe
Postal address: 27 rue Félix Guyon — CS 61107
Town: Saint-Denis Cedex
Postal code: 97404
Country: Réunion
Telephone: +33 262924360
Fax: +33 262924362
Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges des marchés publics
Postal address: 21 rue Miollis
Town: Paris
Postal code: 75015
Telephone: +33 144426343
Fax: +33 144426337

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de La Réunion- secrétariat du greffe
Postal address: 27 rue Félix Guyon — CS 61107
Town: Saint-Denis Cedex
Postal code: 97404
Country: Réunion
Telephone: +33 262924360
Fax: +33 262924362

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.1.2016